



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

CLOSING SOURCING SPTF, FNTF, FRTP HDF

FINALISATION SOURCING SCSNE

10/02/2026 FNTF

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



**Cofinancé par
l'Union européenne**



INTRODUCTION

ALAIN GRIZAUD

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

JEROME DEZOBRY

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

FREDERIC PISSENNIER

PRÉSIDENT DE LA FRTP HAUTS DE FRANCE

- **1. LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DEPUIS 2021**
- **2. DEPUIS NOVEMBRE 2024 :**
 - + **Le travail sur le CCAP > suites données au courrier du 4/11/2024**
 - + **Retour sur les webinaires**
- **3. L'AVANCEMENT ET LES PROCHAINES ETAPES**



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

① LE DIALOGUE DEPUIS 2021

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

Finalisation sourcing RSE ENTP FRTP SPTF • 10/02/2026



Cofinancé par
l'Union européenne

RAPPEL DU CADRE ET DES MODALITÉS DES ÉCHANGES

- **LANCEMENT LE 23/6/2021**
- **PHASE 1 – 2021-2024**
 - CONVENTION CADRE
 - TRAVAIL EN 4 SOUS GROUPES
- + **PHASE 2 – ELARGISSEMENT CCAP**
 - TRAVAIL EN SOUS GROUPE
 - WEBINAIRES



UN principe : Transparence : tous les documents sont accessibles sur le site internet de la SCSNE et FNTF

20/9/21 CONVENTION SCSNE/FNTP/FRTP/SPTF

- ➔ Entreprises de travaux représentées par les organisations professionnelles
- **RAPPEL DES MODALITÉS DES ÉCHANGES**
- + Donne lieu à formalisation d'un compte-rendu partagé
- + Impératif d'une diffusion large des fédérations auprès des entreprises adhérentes

Démarche et comptes-rendus disponibles sur les sites internet SCSNE et FNTP



HISTORIQUE DES ACTIONS / ECHANGES

- **2021-2024 : 4 groupes SCSNE/AMO/MOEs/Représentants FNTF/FRTF/SPTF :**
 - 1/Ordonnancement,
 - 2/Innovation,
 - 3/Formation Insertion,
 - 4/Approvisionnement des matériaux et matériels non courants
- Travail des groupes de 2022 à 2024



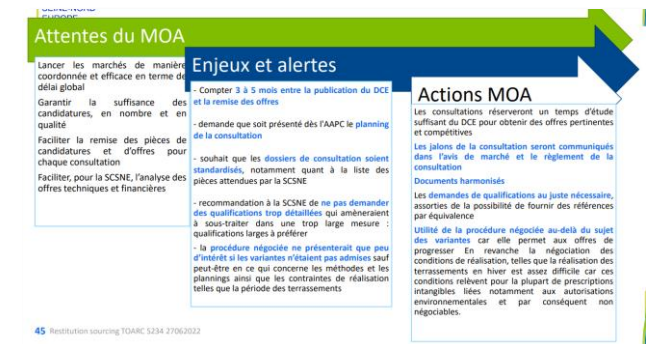
• RENCONTRES RÉGIONALES CANAL ENTREPRISES : POINT D'AVANCEMENT

- 27 JUIN 2022

- > PRINCIPE : TENDRE VERS UN RÉFÉRENTIEL COMMUN
- > PRINCIPES DE RÉPONSES AUX ATTENTES (RETENUES OU PAS)

- 26 JUIN 2023

- > POINT DES PROCEDURES D'AUTORISATION



PHASE 1

REPLAY ET PRESENTATION SUR INTERNET

Le Canal ▼ Nos engagements ▼ Le Canal chez vous ▼ Rejoignez la dynamique

26 résultats Trier par date ▼

-  Le 21 juillet 2025
Ressource
Présentation Atelier 3 du 15/05/2025 - Sourcing TOARC S234
-  Le 21 juillet 2025
Ressource
Présentation Atelier 2 du 10/04/2025 - Sourcing TOARC S234
-  Le 21 juillet 2025
Ressource
Présentation Atelier 1 du 20/02/2025 - Sourcing TOARC S234

LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION NATIONALE

Thèmes ▼ Dates à retenir Anr

Trouver votre r

🔍 sourcing

Thèmes 1x [Tout effacer](#) ▼

Pénibilité Réglementations urbanisme Responsabilité civil

Sourcing Canal Seine-Nord Europe

10/10/2021 • ARTICLE • FNTF

Le Canal Seine-Nord Europe, grand projet d'aménagement du territoire alliant performance technique, respect de l'environnement et sécurité, va relier Compiègne, dans l'Oise, à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord, d'ici 2030.

[Analyses & Prises de positions](#)

POINT D'ENTRÉE :

Courrier de la FNTP/FRTP/SPTF du 4 novembre 2024 > synthèse des remarques sur le CCAP

DÉROULÉ

+ Ateliers entre novembre et mai 2025

+ 24 Mars 2025 :

- point d'étape Rencontre régionales Canal Entreprises
- Recalage du planning + 2 ans

+ 6 Webinaires thématiques

- Juin : allotissement des écluses
- Septembre : découvertes fortuites, autorisation environnementale, suivi des terres excavées
- Octobre 2025 : interfaces , réception au titre la réglementation ouvrages hydrauliques

PHASE 2 : ELARGISSEMENT AU CCAP



② PHASE 2 – DEPUIS NOVEMBRE 2024

> LES ÉVOLUTIONS DU CCAP

Revue approfondie du cadre contractuel :

+ Objectifs :

- Vérifier le niveau d'équilibre du contrat
- Identifier les points susceptibles d'ajustement
- Intégrer lorsque possible les attentes des entreprises
- Aboutir à un cadre contractuel homogène et équilibré

+ Comment ?

- Des ateliers de travail MOE / AMO / MOA
- => **été 2025** : ateliers écluses
- => **décembre 2025** : ateliers TOARCs
- Mobilisation d'un conseil juridique externe spécialisé en MP travaux grands projets d'infrastructure

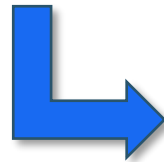
Principe : un cadre homogénéisé pour les consultations



Des DCE standardisés pour les écluses et les TOARCs

CCTP et BPU : principes de livrets communs
RC, CCAP et AE

Principe : des engagements des politiques délibérées par le Conseil



Prévention/sécurité
Innovation, transition énergétique
Démarche Grand Chantier (insertion, PME...)
Communication avec les territoires

LE TRAVAIL SUR LE CCAP : BILAN

- **DES RÉSULTATS CONCRETS :**

+23 demandes sur 34 ont été accueillies :

68%

- soit pleinement prises en compte
- soit intégrées avec ajustements

+11 demandes sur 34 n'ont pas été retenues :

- Principes génériques de partage des risques
- Choix structurants du projet (Europe / orientations stratégiques)

32%

LE TRAVAIL SUR LE CCAP

AXES PRINCIPAUX DES ÉVOLUTIONS

+ Délais et conditions d'exécution :

- Régimes de prolongation clarifiés, meilleure articulation avec les mécanismes du CCAG Travaux, encadrement de certaines hypothèses de forclusion

+ Responsabilité et pénalités :

- Plafonnement explicite, encadrement des pénalités et suppression ou ajustement de certaines pénalités

+ Gestion des risques externes (intempéries, évolutions réglementaires) :

- Meilleure répartition des risques et introduction de mécanismes de dialogue et de réexamen

+ Exécution financière :

- Ajustements sur les modalités de révision des prix et de gestion des acomptes

+ Garanties, assurances et réception :

- Clarification des responsabilités respectives du MOA et des titulaires, et sécurisation juridique des mécanismes de réception et de garanties

LE TRAVAIL SUR LE CCAP

EXEMPLES D'ÉVOLUTION

- + **Modifications réglementaires obligatoires imprévisibles** : accord sur prise en charge MOA
- + **Règlement des différends** : délais de forclusion assouplis et simplifiés
- + **Défaillance du mandataire** : retour au délai du CCAG pour désignation nouveau mandataire
- + **Dégradations de voiries** : retour au partage prévu par le CCAG
- + **Assurances** : prise en charge de la TRC par le MOA
- + **Modification des DP et indemnisation** : suppression de la possibilité pour le MOA de modifier les DP sans indemnité
- + **OS** : Alignement CCAG suppression de l'exigence de fourniture sous 15j de solutions en cas de réserves

LE TRAVAIL SUR LE CCAP: AJOUTS NOTABLES

+ Introduction d'un mécanisme d'intéressement à la réduction des quantités de chaux utilisées :

- Principe de partage 50/50 de l'économie d'usage constatée

+ Avance / Acompte :

- Introduction d'un règlement anticipé des matériaux acier :
50% commande usine / 50% livraison sur site
- Dispositif concernant les aciers, susceptible d'être élargi (géomembranes)

+ Un cadre revu et retravaillé pour tenir compte du dialogue avec les fédérations professionnelles

= rééquilibrage important du contrat

Intégration significative du retour FNTF / FRTP / SPTF de novembre 2024

tout en maintenant les exigences nécessaires à la conduite du projet

+ Des réflexions aboutissant à un cadre contractuel plus dynamique :

- Plus de dialogue et de contradictoire → clauses de revoyure notamment
- Des clauses incitatives



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

② PHASE 2 – CCAP ET WEBINAIRES

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

② PHASE 2 – DEPUIS NOVEMBRE 2024

RAPPEL LES WEBINAIRES

WEBINAIRES : 6 THÈMES CLEFS

ATELIER CIAE

1- Allotissement Ecluses 17/06/25

Les enjeux techniques et réglementaires – 24/09/2025

2- Découvertes fortuites

3- Autorisation environnementale

4- Outil de traçabilité des terres TERRACANAL

Les enjeux d'allotissement et de coordination des ouvrages 9/10/2025

5- Phase de réception des ouvrages

6- Interfaces

Atelier sur la CIAE

Présentation /Replay sur site internet
SCSNE



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



**WEBINAIRE | Évolution de
l'allotissement des équipements des
écluses du Canal Seine-Nord Europe**

Équipements hydromécaniques, électriques, systèmes,
et présentation du planning des consultations

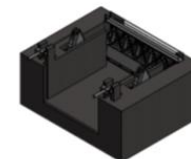
MARDI 17 JUIN 2025
De 15h30 à 16h30

4 « Marchés B »

➡ 6 écluses > 4 marchés principaux de terrassement/écrans/fondations spéciales/génie civil/étanchéité/postes d'attentes/estacade de guidage

- B.1 - Marché TRX de construction de l'écluse de Noyon
- B.2 - Marché TRX de construction des écluses de Catigny, Allaines et Jonction
- B.3 - Marché TRX de construction de l'écluse de Marquion
- B.4 - Marché TRX de construction de l'écluse d'Oisy-le-Verger

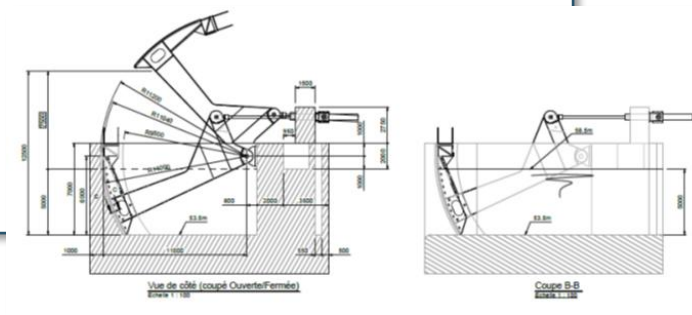
➡ Intégration des équipements hydromécaniques : porte amont, porte aval, vannes et batardeaux associés dans les marchés B1 à B4



3D Porte Amont Fermée
Ecluse 1 - 3D



3D Porte Amont Ouverte
Ecluse 1 - 3D



« Marchés C » : équipements transverses et systèmes

Des regroupements

+ C – ~~8 marchés~~ → DCE > 3 marchés

- C.1 – Marché de fourniture des batardeaux → INCHANGÉ
- C.2 – Marché de fourniture, ~~« pose »~~ et mise en service des équipements oléohydrauliques (vérins et centrales)
- C.3 – Marché de fourniture, pose et mise en service des équipements fixes des sas et bassins d'épargne, et zones d'attente
→ TRANSFERT des équipements en interface forte avec les travaux de génie civil dans les marchés B (échelles, escaliers, ...)
- C.4 – Marché de fourniture, pose et mise en service des équipements hydromécaniques de pompage et de dégrillage
 - + lot 1 – station de pompage
 - + lot 2 – équipements de dégrillage → une partie vers le marché C456
- C.5 – Marché de fourniture des équipements électriques et d'installation courants forts non alloti
- C.6 – Marché de fourniture des équipements électriques et d'installation courants faibles alloti
 - + lot 1 – réseau fédérateur Fibre optique → INCHANGÉ
 - + lot 2 – équipements et système courants faibles
 - + lot 3 – système expert de gestion hydraulique
- ~~C.7 – Marché de fourniture de mats d'éclairage~~ → Intégration ~~« en option »~~ au marché courants forts et donc au C456

Regroupement dans un
seul marché C456 pour
la mise en eau (SOH)

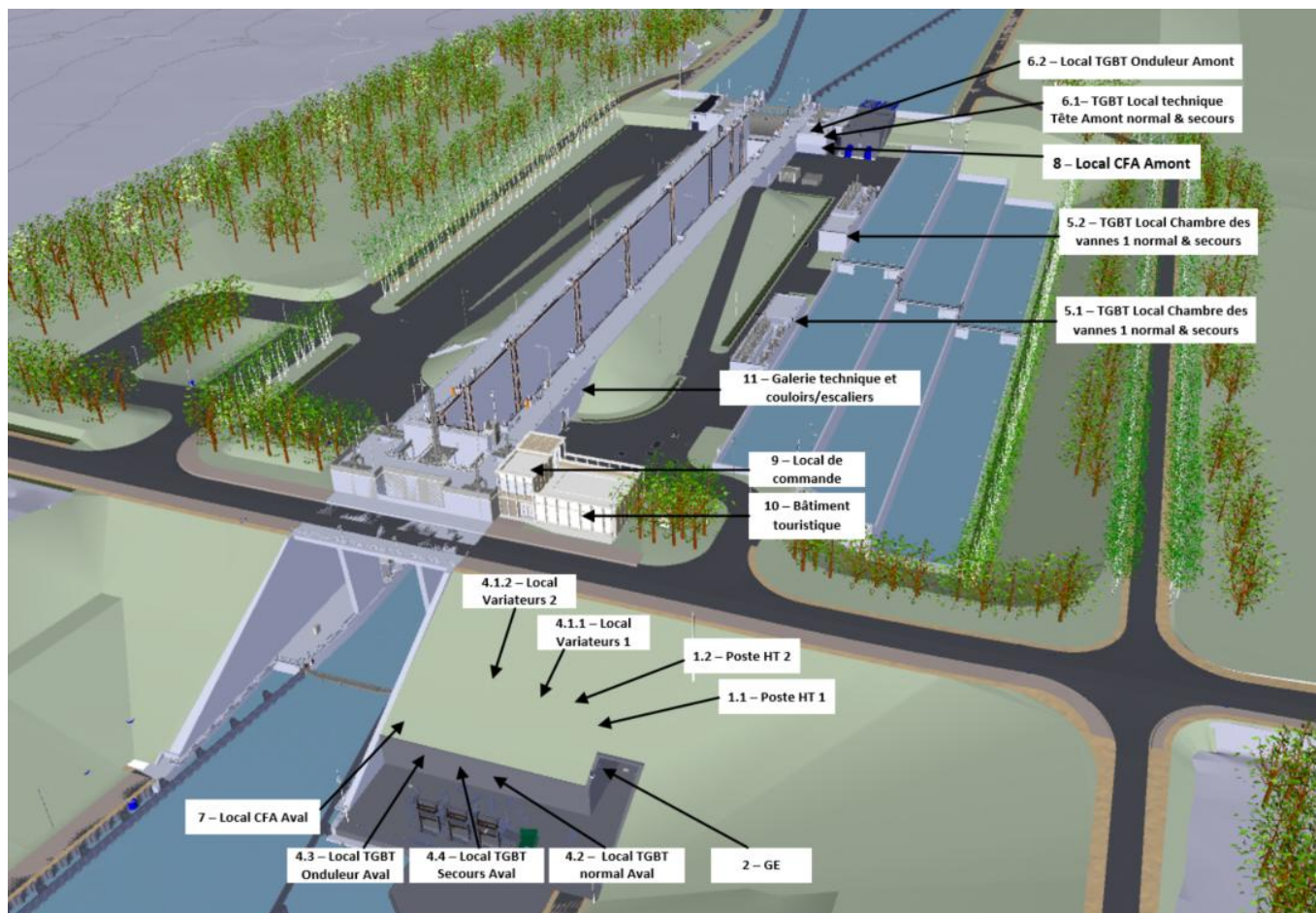
ALLOTISSEMENT DES TRAVAUX DU SECTEUR 5 ECLUSES ET SYSTÈMES NOUVEAU DÉCOUPAGE EN MARCHÉS

• PLANNING DE PASSATION DES MARCHÉS

Marché	Intitulé	Envoi AAPC	Notification prévue
M521 C.1	Marché de fourniture des batardeaux	T2 2026	T4 2026
M522 C.2	Marché de fourniture des équipements oléohydrauliques (vérins et centrales)	T2 2026	T1 2027
M523 C.3	Marché de fourniture, pose des équipements fixes des sas et bassins d'épargne, et zones d'attente (garde-corps, mains courantes, bouées et signalisation fluviale)	T2 2026	T4 2026
M524 C.456	Marché de fourniture, pose et mise en service des équipements hydromécaniques de pompage, équipements et installations courants forts, équipements et installations courants faibles et système expert de gestion hydraulique et à la pose et mise en service des équipements oléohydrauliques	T1 2026	T1 2027
M526 C4 Lot 2	Équipements de dégrillage	T2 2026	T4 2026
M529 C6 Lot 1	Réseau Fédérateur Fibre Optique	T2 2026	T4 2026

MARCHÉ M524 (C456) PARTIE COURANTS FORTS ET ÉCLAIRAGE

+ Implantation des équipements sur une écluse :





WEBINAIRE | Les enjeux techniques et réglementaires des DCE du Canal Seine-Nord Europe

Zoom sur les découvertes fortuites et la pyrotechnie,
les outils de traçabilité des terres excavées, la mise en
oeuvre des mesures environnementales et la gestion
des portés à connaissance.

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

De 9h00 à 12h00

① DECOUVERTES FORTUITES

Gestion pyrotechnique

Avant travaux : de nombreuses actions préventives SCSNE/Sécurité Civile

- Mise à disposition d'information carte / zonage à risques
- 750ha diagnostiqué, dépollution 445ha
- Centre de stockage de Clery sur Somme **opérationnel**



Stratégie avant et pendant travaux pour les entreprises

- En préparation : Diagnostic zones orange / proposition de dépollution
- Lancement travaux : sensibilisation des entreprises (Passeport prévention canal + risque pyrotechnique sécurité civile)
- Pendant tout type de travaux : suivi, enlèvement de munition sous 48h/72h, partenariat Commonwealth
- Procédure pour délimiter (mise en defens) en cas de découverte
- **! Trancheur Malaxeur**



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

① DECOUVERTES FORTUITES

• INSTRUCTIONS EN PHASE TRAVAUX

+ Aide par des logigrammes

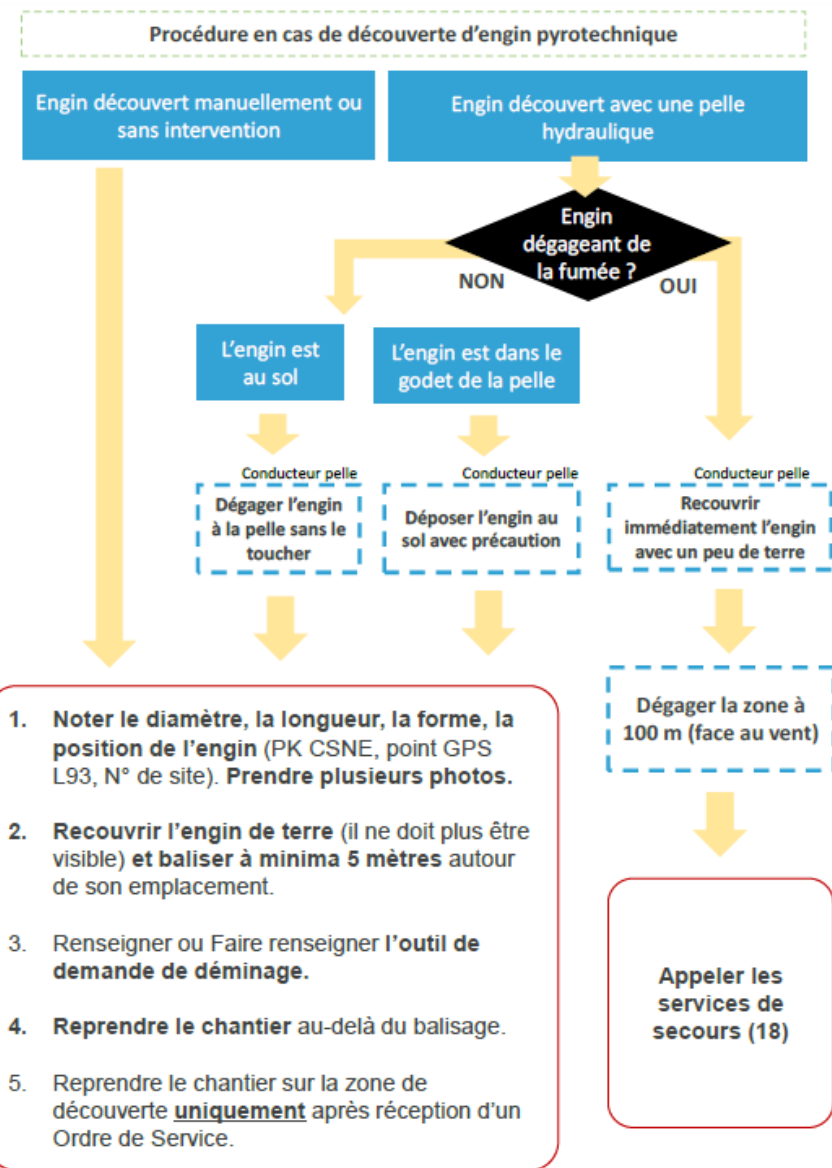
LES 5 BONNES RÉFLEXES À ADOPTER



- 1. Appelez la police ou la gendarmerie puis contactez-nous**
Si vous trouvez des ossements humains et des effets personnels pouvant être ceux d'un soldat de la 1^{re} et 2^{de} guerre mondiale, contactez la police ou la gendarmerie (17) puis la CWGC au 06 74 95 18 67 ou au 03 21 21 77 00 ou par e-mail à recovery.unit@cwgc.org.
- 2. Ne touchez à rien**
Il existe un risque pyrotechnique (explosion, présence de gaz toxique). L'emplacement des ossements et des insignes (boutons, sifflets, balles, fusils) peut permettre de déterminer la nationalité d'un soldat, voire son identité.
- 3. Protégez les lieux**
A l'aide d'une bâche ou d'une banderole en attendant l'arrivée de la police, gendarmerie et de la CWGC.
- 4. Vous ne prenez aucun retard sur votre chantier**
La CWGC intervient très vite (dans les 2 heures ouvrées) suivant votre appel pour récupérer ossements et effets personnels. Votre chantier ne sera pas retardé.
- 5. La mémoire d'un soldat sera honorée**
Grâce à ces réflexes simples, un soldat pourra être réenterré avec les honneurs militaires et en présence de sa famille dans un cimetière de la CWGC aux côtés de ses anciens camarades, et sa mémoire pourra être honorée...

COMMONWEALTH WAR GRAVES

5-7 rue Angèle Richard - 62217 Beaurains - recovery.unit@cwgc.com - Tél : 03 21 21 77 00 - www.cwgc.org



② APPLICATION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Cadre réglementaire

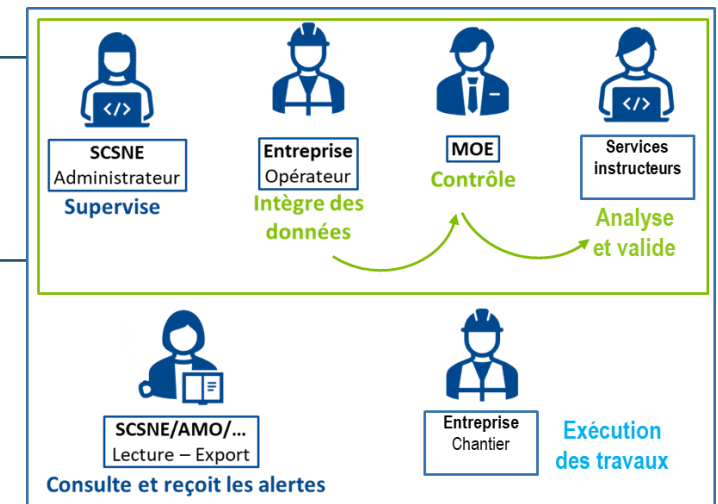
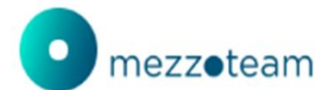
L'arrêté d'autorisation S2 à 6 9 aout 2024 + **Notice d'application (avril 25)**
Code de l'environnement / sécurité des ouvrages hydrauliques

Des documents à transmettre ou à tenir à disposition

Les « PAC » portés à connaissance (informatif, validation, modificatif)
Informations à transmettre ou documents tenus à dispositions

Dématérialisation 100%

Un outil unique partagé avec les services de l'Etat



③ TRACABILITE DES TERRES EXCAVÉES

La réglementation: la télétransmission au registre des terres et sédiments

Devenir		État	Télétransmission
Réemploi sur le chantier	- 30 km	Non-déchet	-
	+ 30 km	Non-déchet	Oui
Dépôt définitif		Déchet / SSD	Oui
Valorisation extérieure		Déchet / SSD	Oui
Installation de stockage des déchets		Déchet	Oui

* SSD = Sortie de Statut de Déchet



③ TRACABILITE DES TERRES EXCAVÉES

Exigences réglementaires

• TRAÇABILITÉ TOTALE

Maille = déblai géoréférencé x qualité environnementale x lithologie

- + **Obligation** : Un système de gestion des terres excavées et des sédiments est mis en place afin que chaque mouvement de **maille** vers chaque destination soit enregistré dans un registre des mouvements des terres excavées et sédiments.

• CARACTÉRISATION DES TEX&S

Caractérisation selon les usages en application des guides.

- + **Terres naturelles réemployées ou mise en dépôts définitifs sur le chantier ne nécessitent pas d'analyse physico-chimiques**



Contrôle visuel organo-leptique

• REPORTING

- + Conservation des données pendant minimum 10 ans
- + Rapport de suivi annuel : Rétrospective du mouvement des TEX&S

③ TRACABILITE DES TERRES EXCAVÉES

Outil TERRACANAL : outil unique pour faciliter la traçabilité

Marché et Entreprise Informations sur le marché concerné et l'entreprise titulaire					
<u>Arborescence</u> Découpage du marché en ouvrages localisés	<u>Maille</u> Mailles contenues au sein de chacun des ouvrages	Exutoires Liste des exutoires <i>ISD, Valorisation extérieure...</i>	Mouvement des Terres Mouvement des mailles du marché	Transporteurs Liste et informations des transporteurs	Véhicules / Ateliers Liste des véhicules utilisés par les transporteurs

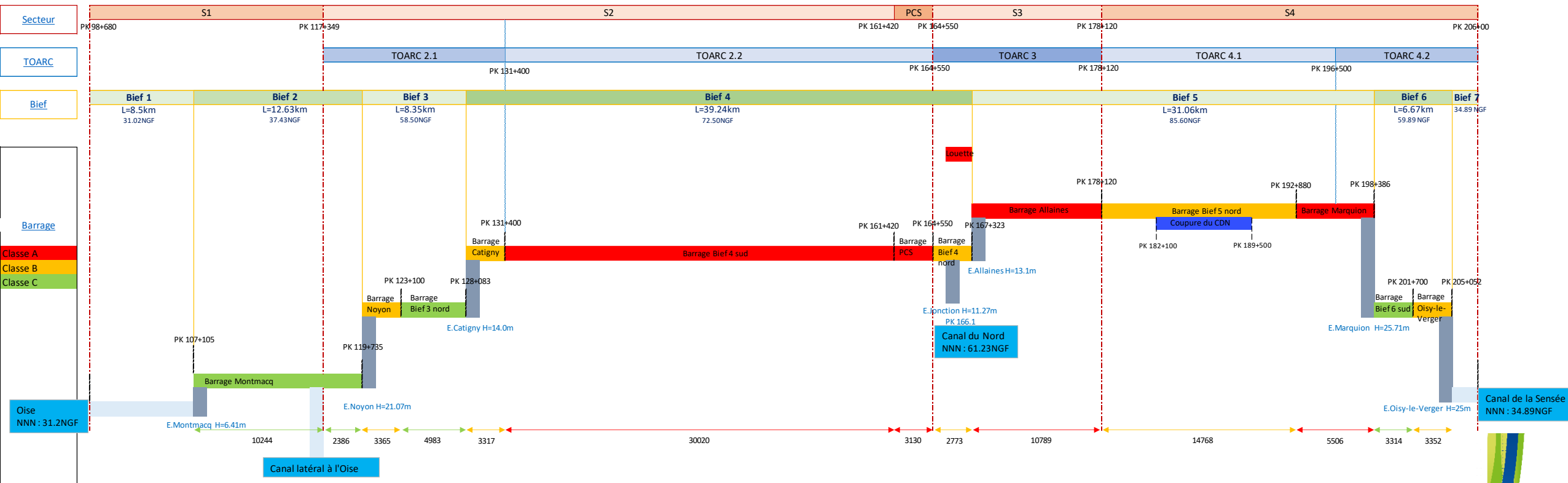
WEBINAIRE DU 09/10/2025

LES ENJEUX TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DES DCE DU CSNE

- ① LA PHASE DE RÉCEPTION
- ② LES INTERFACES PRINCIPALES ENTRE MARCHÉS PRINCIPAUX

① RECEPTION ET OUVRAGES HYDRAULIQUES

Un canal, des barrages



① RECEPTION ET OUVRAGES HYDRAULIQUES

Principes de reception : par barrage

Première mise en eau :

Nécessité d'obtention d'un Certificat d'aptitude à la mise en eau (organisme agréé) : fin des travaux Sec

La première mise en eau s'effectue par barrage suite à avis favorable du préfet

Réception en eau par barrages

- Par barrage après tests et épreuves en eau
- Possible phase d'attente (sur un barrage un ou plusieurs marches possibles)

Disposition de couverture du risque (si non imputable au titulaire)

- Avant mise en eau : rémunération garde de l'ouvrage + clause de revoyure
- Durant mise en eau : rémunération mensuelle garde de l'ouvrage
- Entre fin des épreuves et essais et réception pour barrage : rémunération mensuelle garde de l'ouvrage

② LES INTERFACES PRINCIPALES

+ Interfaces principales

- Les interface réseaux
- Les interfaces entre Toarces
- Les interfaces MOA Tiers (SNCF/RTE/Natran/SANEF) et les interfaces avec les Ports intérieurs et les quais céréaliers
- Les interfaces Ecluse –Toarces
 - + *Dont les besoins de matériaux (limon ou craies)*

+ Administration des interfaces dans les marchés / entremarchés

+ OPC-G entre secteurs + OPC par le maitre d'oeuvre

② LES INTERFACES PRINCIPALES

Administration des interfaces – CCTP Livret 11

Gestion des interfaces Interfaces internes au titulaire: Le titulaire est responsable de la gestion des interfaces internes au groupement et sur son périmètre de travaux. Il doit mettre en place une organisation dédiée à la bonne gestion de ces interfaces durant toute la durée du chantier

Gestion des Interfaces externes avec les autres marchés:

Le titulaire intégrera les jalons et contraintes identifiés aux interfaces et en assurera le suivi et le respect.

La gestion des interfaces externes est organisée sous l'égide des maîtres d'œuvre concernés par les travaux et marchés de travaux engendrant ces interfaces. Celles-ci peuvent être organisationnelle, géographique ou technique.

Le titulaire participe aux réunions d'interfaces indiquées au chapitre relatif à l'organisation des travaux.

Le titulaire, et particulièrement le responsable interfaces, participe à la coordination avec les tous intervenants en interface sur les aspects techniques, planification et phasage.

CLAUSE CIAE



CANAL
SOLIDAIRE



- DES CLAUSES LARGES ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR UN RETOUR PERENNE À L'EMPLOI

- + Un public **éligible large**
- + **Une durée longue d'éligibilité**
- + La proposition de **candidats pré-qualifiés**

- TAUX MODULÉS SELON LES MARCHÉS

- + En général : en montant estimatif HT des travaux
- + => En tenant compte des index de la FNTF datant de mars 2024 (fournis juin 2025)
- + **Postes de fournitures systématiquement exclus du calcul d'heures d'insertion**
- + Taux indicatif de 5% en travaux et 3% en prestation intellectuelle

L'ENGAGEMENT D'INSERTION DANS NOS MARCHÉS

Le nombre réel d'heures d'insertion à effectuer sera égal au montant total attribué en € HT divisé par le montant en € HT de la fraction visée ci-dessus. Il est important de souligner que le montant total estimatif en € HT fait l'objet d'une étude détaillée par les Conseils Départementaux au titre du dispositif Canal Solidaire, visant à en exclure la part dédiée aux fournitures en fonction des éléments mis à disposition par le maître d'ouvrage. Cette étude détaillée permet de définir la fraction selon la méthode recommandée par la Direction des Affaires juridique que l'on retrouve dans la fiche 6 du guide des aspects sociaux de la commande publique. En cas d'avenant, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de recalibrer cet engagement d'insertion après consultation des Conseils Départementaux au titre du dispositif Canal Solidaire.



RETOUR D'EXPERIENCE : BILAN M105, RESCINDEMENT DE L'OISE

Des clauses dépassées

+ 53 333 HEURES D'INSERTION RÉALISÉES PAR LE GROUPEMENT,

OBJECTIF INITIAL FIXÉ À 40 307 HEURES D'INSERTION

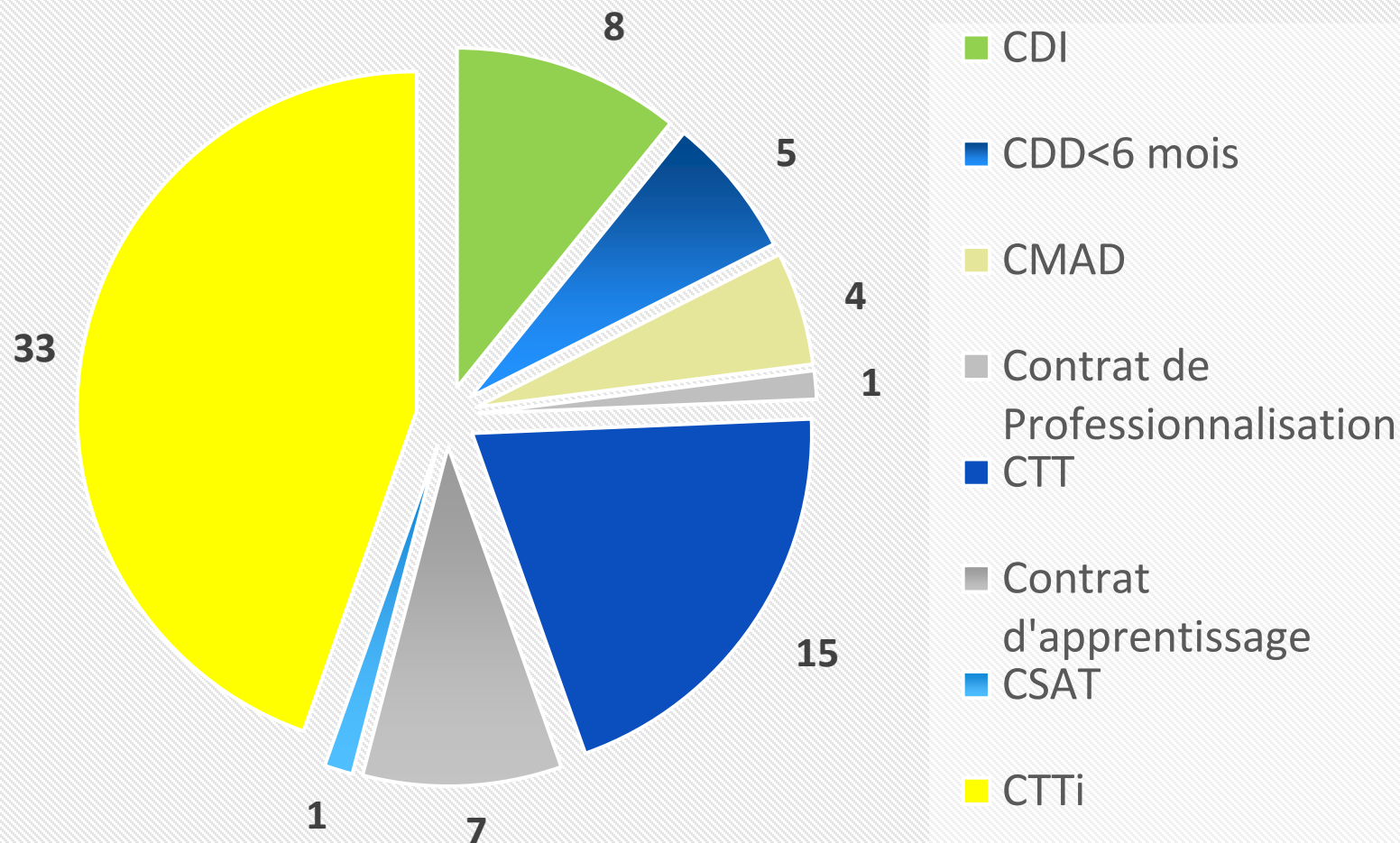
+ TAUX DE RÉALISATION DE 132%

+ 62 SALARIÉS CONCERNÉS



LES CONTRATS DE TRAVAIL

Répartition des participants par type de contrat



- L'embauche directe représente 58% des heures réalisées
- L'intérim représente 42% des heures réalisées.

Type de contrat	Nb contrats	Nb heures réalisées
CDD<6 mois	5	1 653,33
CDI	8	19 942,83
CMAD	4	572,00
Contrat d'Apprentissage	7	9 697,10
Contrat de Professionnalisation	1	212,80
CSAT (ESAT)	1	175,00
CTT	15	12 371,26
CTTi	33	8 709,13
Total	74	53 333,45



RÉPARTITION DES HEURES TRAVAILLÉES PAR MÉTIERS

Métiers	Nombre d'heures travaillées en CIAE
Manœuvre	14105,25
Ingénieur BTP	7880,9
Assistant technique et administratif	7816,76
Conducteur de travaux	6700
Gardien de locaux	4827,25
Agent de nettoyage	3085,15
Coffreur bancheur	2866,48
Dessinateur projeteur	2347,4
Animateur sécurité	2139,98
Conducteur d'engins	688,25
Topographe	493
Ouvrier des espaces verts	208
Monteur agenceur	175



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

③ AVANCEMENT DES PROCÉDURES DE CONSULTATION

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

LES ENTRANTS IMPORTANTS

- LES ÉVOLUTIONS DU CCAP
- LE RÉFÉRENTIEL COMMUN
- LE CAS ÉCHÉANT : AVIS ÉVENTUELS AU TITRE DE LA SÉCURITÉ DES OUVRAGES HYDRAULIQUES
- LE DÉROULEMENT DES NÉGOCIATIONS / DEMANDES DE REPORT
- LES QUESTIONS ARCHÉOLOGIQUES / FONCIERES / DEBOISEMENTS

AVANCEMENT DES MARCHÉS PRINCIPAUX

Marché		Prochaines étapes - Objectif
M221 TOARCE 2.1		Pub DCE OI T1 2026
M222 TOARCE 2.2		Pub DCE OI T2 2026
M310 LOUETTE		Pub DCE OI Mi février 2026
M311 TOARC S3		Pub DCE OI T2 2026
M401 TOARC 4.1		Pub DCE OI Janvier 2026
M 402 TOARC 4.2		Pub DCE OI T2 2026
M511 Écluse Noyon		Notification prévue T4 2026
M514 Ecluse Oisy		Notification prévue T1 2026
M513 Écluse Marquion		Notification prévue T1 2027
M512 Écluse Allaines Catigny Jonction		Notification prévue début T1 27
Pont Canal de la Somme		Notification T1 2026
M161 TOARC S1		Notification T2 2026

RETOURS DE LA PROFESSION



BENOIT DENIZOT

PRÉSIDENT DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES TERRASSIERS DE FRANCE (SPTF)

CAMILLE ROUX

CHEFFE DU PÔLE ÉCONOMIE, DROIT ET MARCHÉS DE LA FNTF

CONCLUSIONS



CANAL SEINE-NORD EUROPE

#LeCanalAvecMoi

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



www.
canal-seine-
nord-europe.fr